

DOMAINE DE LA FLORIDA

Quelque soit votre choix, l'achat d'un terrain comprend :

- L'installation d'un lampadaire à l'avant du terrain relié à l'entrée électrique.
- Une plaque vissée au poteau du lampadaire indiquant le numéro du terrain.
- Aussi très important, l'eau et les égouts sont reliés au réseau municipal et la connexion passe sur la ligne arrière du terrain.
- De plus, des tuyaux d'eau et d'égout sont amenés jusqu'au bord de la remise (au cas où le propriétaire voudrait installer une toilette, une douche ou une laveuse et sècheuse dans la remise).
- Pour accéder au **DOMAINE DE LA FLORIDA**, 3 cartes magnétiques pour l'ouverture des barrières électriques, piscine et salle communautaire sont également incluses.
- La plantation d'un arbre est également comprise.

Vous voyez, tout à été pensé pour que vous puissiez profiter au maximum de votre présence au **DOMAINE DE LA FLORIDA** et plus encore puisque que comme vous ne pouvez stationner qu'un seul véhicule récréatif sur votre terrain ainsi que 2 voitures, nous avons aménagé un stationnement clôturé et sécurisé à l'extérieur du domaine qui vous permettra de stationner un deuxième véhicule récréatif pour entreposage et pourquoi pas un bateau à peut de frais.

- Et bien sûr, vous êtes également propriétaire et utilisateur de toutes les infrastructures de loisirs et toutes autres installations du **DOMAINE DE LA FLORIDA. C'EST NORMAL, VOUS EN ÊTES PROPRIÉTAIRES, C'EST LA FORMULE CONDO.**
- N.B.: Le propriétaire du terrain devient automatiquement membre d'un syndicat de la copropriété.